

REGLEMENT

**COUPE
REGIONALE
XCO**



SAISON 2026



SOMMAIRE

1. DEFINITION.....	2
2. PARTICIPATION.....	2
3. CATEGORIES	2
4. CIRCUIT.....	2
5. RAVITAILLEMENT	3
6. ENGAGEMENTS.....	3
7. MATERIEL ET ASSISTANCE TECHNIQUE.....	3
8. MISE EN GRILLE	4
9. GRILLE DES POINTS	4
10. CLASSEMENTS.....	4
11. CEREMONIES PROTOCOLAIRES.....	5
12. PENALITES	6
13. RECLAMATIONS	6
14. COLLEGE DES ARBITRES.....	6

1. Définition

Le Comité Régional de Cyclisme de la Réunion et la commission de VTT-XC, mettent en compétition la Coupe de VTT Cross-country XCO et le Championnat VTT cross-country XCO.

Tout compétiteur qui prend part à cette épreuve est censé connaître le présent règlement.

Il s'engage à se soumettre sans réserve à toutes ses prescriptions.

La seule autorité compétente sera celle du collège des arbitres pour l'application du présent règlement.

2. Participation

Le classement général de la coupe régionale de VTT XCO ainsi que le championnat régional de VTT XCO est **ouvert exclusivement aux licenciés de Fédération Française de Cyclisme**.

La participation des non licenciés est possible avec présentation d'un certificat médical de moins de 6 mois.

Ils courront et seront classés dans leurs catégories d'âge MAIS ne seront pas classés au classement général de la coupe, ni lors de la journée du championnat de la réunion.

3. Catégories

CATEGORIE	AGES	TEMPS DE COURSE DU VAINQUEUR	OBSERVATION
U7	5 à 6 ans	5 à 8 minutes	Circuit spécifique, pratiquement plat accompagné par un encadrant
U9	7 à 8 ans	8 à 12 minutes	Circuit spécifique, pratiquement plat accompagné par un encadrant
U11	9 à 10 ans	12 à 20 minutes	Circuit spécifique, pratiquement plat
U13	11 à 12 ans	20 à 30 minutes	Circuit spécifique, peu de dénivelé
U15	13 à 14 ans	30 à 50 minutes	CIRCUIT OFFICIEL
U17	15 à 16 ans	50 minutes à 1H15	CIRCUIT OFFICIEL
U19	17 à 18 ans	1H20 à 1H45	CIRCUIT OFFICIEL + SCRATCH
ESPOIRS	19 à 22 ans	1H20 à 1H45	CIRCUIT OFFICIEL + SCRATCH
SENIORS	23 à 29 ans	1H20 à 1H45	CIRCUIT OFFICIEL + SCRATCH
MASTER 1	30 à 39 ans	1H20 à 1H45	CIRCUIT OFFICIEL + SCRATCH
MASTER 2	40 à 49 ans	1H10 à 1h30	CIRCUIT OFFICIEL
MASTER 3	50 à 59 ans	1H10 à 1h30	CIRCUIT OFFICIEL
MASTER 4 ET +	60 ans et plus	1H10 à 1h30	CIRCUIT OFFICIEL
VAE	plus de 18 ans	1H10 à 1h30	CIRCUIT OFFICIEL

Seule l'année de naissance est prise en compte pour l'affectation des licences dans les catégories.

Après l'arrivée du vainqueur de chaque catégorie, les pilotes de cette même catégorie seront tous arrêter au passage de la ligne.

4. Circuit

Le parcours à partir de la catégorie U15 aura une longueur comprise entre 4 et 6 km (avec un temps de course compris entre 12 et 18 minutes par tour), et devra présenter une variété de terrains capables de mettre en valeur les qualités athlétiques et techniques des participants.

Toutes les courses se dérouleront sur le même parcours dont la forme de huit ou de trèfle est à privilégier.

Des échappatoires visibles (qui font perdre un peu de temps) devront être aménagés sur les passages les plus techniques notamment pour les jeunes catégories.

Le ravitaillement est permis UNIQUEMENT dans les zones désignées à cette fin et qui peuvent être également utilisées comme zone d'assistance technique.

Dans la mesure du possible le dénivelé sera compris entre 100 et 150 m d+ par tour (U15 et +).

L'organisateur pourra s'appuyer sur la commission pour établir et valider son parcours avant la compétition.

5. Ravitaillement

Le ravitaillement solide et liquide ne sera autorisé que dans **les zones prévues** à cette fin.

6. Engagements

Les inscriptions et le règlement seront effectuées par les coureurs, directement sur le site du chronométreur **topchrono.re**

Les inscriptions devront être effectuées avant midi deux jours ouvrés avant l'épreuve (par exemple le vendredi midi pour une course ayant lieu le dimanche sans jour férié). Au-delà de ce délai, une majoration sera appliquée à chaque **inscription (prix doublé)**.

L'émargement obligatoire sur place et sera clôturé 20min avant chaque départ.

7. Matériel et assistance technique

Les vélos admis dans les épreuves de la Coupe Régionale VTT XCO devront répondre aux normes de l'Union Cycliste Internationale en vigueur.

Les compétiteurs sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur du matériel qu'ils utilisent ainsi que de leur entretien.

La plaque de guidon doit être fixée de façon à assurer sa bonne visibilité. Cette plaque est un emplacement réservé aux sponsors officiels du Comité Régional de Cyclisme de La Réunion, à l'exclusion de tout autre, et doit être conservé dans sa configuration originale, aucune découpe ne sera autorisée. Le non-respect de ces consignes entraînera le refus du départ ou des pénalités en temps à l'arrivée.

L'assistance technique en course est autorisée aux conditions ci-après :

- L'assistance technique autorisée en course consiste en la réparation ou le remplacement de toute pièce du vélo à l'exception du cadre. Il est interdit de changer de vélo et le coureur devra franchir la ligne d'arrivée avec la même plaque de guidon qu'il avait au départ.
- L'assistance technique se fera seulement dans les zones d'assistance technique. Le matériel de remplacement et les outils pour les réparations devront être déposés dans les zones.
- Les réparations ou les changements d'équipement peuvent être faits par le coureur lui-même ou à l'aide d'un coéquipier, d'un mécanicien du team ou de l'assistance technique individuelle.
- L'assistance technique est autorisée en dehors des zones officielles seulement entre coureurs.
- Les zones d'assistance technique sont réservées à un maximum de 2 représentants par club.

- Les coureurs peuvent transporter avec eux des outils et pièces de rechange pour autant que ceux-ci ne comportent pas de danger pour le coureur lui-même ou les autres concurrents.

L'utilisation de liaisons radio ou autres moyens de communication à distance avec les coureurs **est interdite**.

8. Mise en grille

Pour la première manche, la mise en grille sera effectuée selon le classement de la coupe régionale de l'année précédente et de la règle 2/3 – 1/3 pour l'intégration des pilotes de 1^{ère} année.

Pour les autres manches, la mise en grille sera effectuée en fonction du classement provisoire de la coupe.

Concernant le départ du scratch (juniors, espoirs, seniors, vétérans 1), les lignes se succéderont ainsi : 1^{ère} ligne seniors- 1^{ère} ligne espoirs- 1^{ère} ligne vétérans1- 1^{ère} ligne juniors, puis 2^{ème} ligne seniors- etc...)

Le nombre de pilotes par ligne sera compris entre 5 et 10, en fonction de sa largeur. Une obligation de 20cm entre chaque guidon doit être vérifiée. Un passage entre chaque ligne d'au moins 50cm devra rester visible jusqu'au départ.

Les porteurs des maillots de champion seront replacés en 1^{ère} ligne de leur catégorie.

Pour toutes les catégories, la zone de départ est réservée aux seuls pilotes et officiels.

9. Grille des points

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	300	11	244	21	224	31	204	41	184
2	290	12	242	22	222	32	202	42	182
3	281	13	240	23	220	33	200	43	180
4	273	14	238	24	218	34	198	44	178
5	266	15	236	25	216	35	196	45	176
6	260	16	234	26	214	36	194	46	174
7	255	17	232	27	212	37	192	47	172
8	251	18	230	28	210	38	190	48	170
9	248	19	228	29	208	39	188	49	168
10	246	20	226	30	206	40	186	50	166

10. Classements

Un classement individuel par catégorie sera établi pour chaque manche de la coupe régionale de XCO. Ce classement sera affiché au plus tard 30 minutes après l'arrivée du dernier pilote.

Le classement général de la coupe régionale sera publié dans la semaine suivant l'épreuve.

A l'issue des 4 manches de XCO prévues, un JOKER sera mis en place : le moins bon résultat sera retiré pour comptabiliser les points définitifs. Le classement final de la coupe de la réunion sera donc établi sur les 3 meilleures manches. Pour faire partie du classement final de la coupe XCO il faudra participer à 2 manches minimum.

Les titres du Championnat Régional XCO seront décernés au cours de l'unique journée du championnat. Les résultats du championnat ne seront pas comptabilisés pour le classement final de la Coupe régionale.

Tableau de synthèse des récompenses

CATEGORIE	GENRE	MANCHE	CLASSEMENT GENERAL	
U7	Filles	OUI (1,2,3,4)	OUI (1,2,3)	
	Garçons	OUI (1,2,3,4)	OUI (1,2,3)	
U9	Filles	OUI (1,2,3,4)	OUI (1,2,3)	
	Garçons	OUI (1,2,3,4)	OUI (1,2,3)	
U11	Filles	OUI (1,2,3,4)	OUI (1,2,3)	
	Garçons	OUI (1,2,3,4)	OUI (1,2,3)	
U13	Filles	OUI (1,2,3,4)	OUI (1,2,3)	
	Garçons	OUI (1,2,3,4)	OUI (1,2,3)	
U15	Filles	OUI (1,2,3,4)	OUI (1,2,3)	
	garçons	OUI(1,2,3,4)	OUI (1,2,3)	
U17	Filles	OUI (1,2,3,4)	OUI (1,2,3)	
U17	Garçons	OUI (1,2,3,4)	OUI (1,2,3)	
U19 – Espoirs - Seniors - Masters	Filles	OUI (1,2,3,4)	SCRATCH (1,2,3) et 1 ^{ère} de chq catégorie	
U19	Garçons	OUI (1,2,3,4)	OUI (1,2,3)	
Espoirs	Garçons	OUI (1,2,3,4)	OUI (1,2,3)	
Seniors	Garçons	OUI (1,2,3,4)	OUI (1,2,3)	
Master 1	Garçons	OUI (1,2,3,4)	OUI (1,2,3)	
Master 2	Garçons			
Master 3	Garçons	OUI (1,2,3,4)	OUI (1,2,3)	
Master 4 et +	Garçons			
U19-Espoirs- Seniors-Masters1	Garçons	OUI (1,2,3,4)	SCRATCH (1,2,3)	
VAE	Filles	OUI (1,2,3,4)	OUI (1,2,3)	
	Garçons		OUI (1,2,3)	

11. Cérémonies protocolaires

La participation des concurrents lauréats aux cérémonies protocolaires est obligatoire. En cas d'absence, le président du collège des arbitres est le seul juge pour apprécier les cas de force majeure.

Les lauréats devront participer aux cérémonies protocolaires avec un haut officiel de leur club (maillot, veste, polo, t-shirt).

12. Pénalités

Ci-dessous quelques règles tirées du règlement fédéral, pour plus de détails voir ce dernier

- Annotations ou marquage sur les plaques de guidon :
 - au départ : refus du départ.
 - à l'arrivée : pénalités en temps.
- Changement de vélo : mise hors course.
- Absence sur un contrôle de passage : mise hors course.
- Circulation en sens inverse du circuit : mise hors course.
- Refus de céder le passage par un concurrent rattrapé : pénalités en temps.
- Non-respect du parcours : mise hors course.
- Non-port du casque : refus du départ.
- Jugulaire détachée durant la course : mise hors course.
- Non-respect de sa ligne de départ : réintégration en dernière ligne.
- Jets de déchets (papiers, chambres à air et autres objets...) sur le parcours en dehors des zones techniques : mise hors course

13. Réclamations

Les réclamations concernant le déroulement de l'épreuve ou le comportement des autres concurrents devront être exposées au président du collège des arbitres dans un délai de 10 minutes suivant l'arrivée du plaignant.

Les réclamations concernant les classements devront être exposées au président du collège des arbitres dans un délai de 30 minutes suivant l'affichage des résultats. Toutes les réclamations seront traitées immédiatement par le collège des arbitres.

14. Collège des arbitres

Seul le collège des arbitres est habilité à apporter des modifications au présent règlement en fonction des conditions climatiques ou des circonstances de courses exceptionnelles. Dans un tel cas, un compte rendu des modifications sera adressé à la CRVTT-XC le lendemain de l'épreuve au plus tard. Pour chaque manche de la Coupe Régionale, trois arbitres minimums seront désignés.

Conformément aux instructions du Comité Régional, les frais de vacations sont fixés à 50 € par arbitre. Pour officier sur une épreuve, l'arbitre devra obligatoirement porter le tee-shirt officiel « Arbitre ». Sauf remplacement de dernière minute, tout arbitre ne figurant pas sur le règlement particulier de l'épreuve ne pourra officier. Dans le cas d'un tel remplacement, une annonce sera effectuée dès le début des émargements.